

AVENSAC, vg. de Fr., dép. du Gers; arr., 7 l. S.-E. de Lectoure, cant. de Mauvezin, poste de Gimont. 200 hab.

AVENSAN, vg. de Fr., dép. de la Gironde; arr., 6 l. N. de Bordeaux, cant. et poste de Castelnau-de-Médoc. 1,300 h.

AVENTIGNAN, vg. de Fr., dép. des Hautes-Pyrénées; 10 l. de Bagnères-de-Bigorre, cant. de Nestier. 550 hab. Poste de Montrejeau (Haute-Garonne); mine d'or.

AVENTIN (S.), vg. de Fr., dép. de la H.-Garonne; arr., 10 l. S. de St.-Gaudens, cant. et poste de Bagnères-de-Luchon. 250 h.

AVENWEDDE, vg. des États prussiens, prov. de Westphalie, à 3 l. N.-E. de Wiedenbrück. 2,880 h.

AVERDOINGT, vg. de Fr., dép. du Pas-de-Calais; arr., 2 l. E. et poste de St.-Pol, cant. d'Aubigny. 360 hab.

AVERDON, vg. de Fr., dép. du Loir-et-Cher; arr., 3 l. N. et poste de Bilois, cant. d'Harbault. 530 hab.

AVERMES, vg. de Fr., dép. de l'Allier; arr., cant., 1/4 l. N.-O. et poste de Moulins. 400 hab.

AVERNE, lac du roy. de Naples, prov., 3 l. 1/2 O. de Naples, distr. de Pouzzole; on voit sur ses bords les beaux restes d'un temple à Apollon, et la grotte de la Sibylle de Cumès; de beaux vignobles entourent aujourd'hui ce lac.

AVERNES, vg. de Fr., dép. de Seine-et-Oise; arr., 4 l. O. de Pontoise, cant. de Marines, poste de Meulan. 540 h. — A.-St.-Gourgon, Orne; arr., 10 l. N.-E. d'Argentan, cant. de Vimoutiers, poste du Sap. 230 h. — A.-sous-Exmes, Orne; arr., 4 l. E. d'Argentan, cant. d'Exmes, poste de Nant. 250 h.

AVERSA, v. du roy. de Naples, prov. de la terre de Labour, distr. de Caserte, 3 l. S. de Capoue; pays où abondent la vigne et les oranges; foire le 11 novembre.

AVERTIN (S.), vg. de Fr., dép. d'Indre-et-Loire, arr., cant., 1 l. S.-E. et poste de Tours. 1,200 h.

AVERTON, vg. de Fr., dép. de la Mayenne; arr., 8 l. E. de Mayenne, cant. et poste de Vilaines-la-Juhel. 1,200 h. Papeterie.

AVERYS, v. des États-Unis, Etat de Vermont, comté d'Adison.

AVES ou **ILES DES OISEAUX**, îles de la mer des Antilles; il n'y pousse que des orangers et des citronniers; c'est sur l'un des rochers qui cernent ces îles que l'amiral d'Estrées fit naufrage en 1678.

AVESNE-CHAUSOY, vg. de Fr., dép. de la Somme; arr., 9 l. O. d'Amiens, cant. d'Oisemont, poste d'Abbeville. 330 h.

AVESNELLES-S.-DENIS, vg. de Fr., dép. du Nord; arr., cant., 1/2 l. S.-E. et poste d'Avesnes. 400 hab.

AVESNES, v. de Fr., dép. du N., chef-l. d'arr., cant., 8 l. 1/2 S.-E. et poste de Valenciennes, 19 l. S.-E. de Lille, place forte de 4^e classe. La cathédrale est le monument le plus remarquable de cette ville, intéressante sous le rapport de l'industrie et du commerce, qui est important en bois propre à la charpente, en bonneterie, bestiaux, houblon, fromage et cendres fossiles. Elle a des fabriques, des tanneries, des brasseries, et des raffineries de sel, des savonneries, des briqueteries, et des carrières de marbre; une foire chaque mois pour les bestiaux, et une de 9 jours le 1^{er} août. Avesnes est le siège d'un tribunal de première instance; elle a un collège communal, un hospice pour les vieillards, et une société d'agriculture. Plus d'un fait mémorable se rattache à cette ville qui, avant d'appartenir à la Fr., fut possédée tour à tour par les comtes du Hainault, de Hollande, et de Zélande. Lorsque Louis XI en fit la conquête, il signala cruellement sa victoire en faisant passer au fil de l'épée tous les habitants. En 1559, les Espagnols s'en emparèrent, et elle ne fut restituée à la Fr. qu'en 1659. Les Russes la prirent en 1814 et les Prussiens en 1815. 3,160 h. L'arr. d'Avesnes est divisé en 10 cant.: Avesnes N., Avesnes S., Bavay, Berlaimont, Landrezy, Lequesnoy N., Lequesnoy S., Maubeuge, Trelon, et Solre-le-Château, formant en tout 167 comm. — Autre, le-Comte, bourg de Fr., dép. du Pas-de-Calais; arr., 3 l. S.-E. de St.-Pol, poste d'Arras, chef-l. de cant. 1,270 h. — Autre, le-Sec dep. du N.; arr., 6 l. S.-O. de Lille, cant. et poste de Bouchain. 1,000 h. — Autre, les-Aubert dep. du N.; arr., 3 l. E. et poste de Cambray, cant. de Carnières. 250 h. — Autre, les-Baraume, Pas-de-Calais; arr., 5 l. S. d'Arras, cant. et poste de Baraume. 100 h.

AVESSAC, vg. de Fr., dép. de la Loire-Inf.; arr., 7 l. N. de Savenay, cant. de St.-Nicolas-de-Redon (Ille-et-Vilaine). 2,350 h.

AVESSÉ, vg. de Fr., dép. de la Sarthe; arr., 7 l. N. de la Flèche, cant. de Brulon, poste de Sablé. 780 h.

AVESTAD, bourg de Suède, préfecture de Stora-Kopparberg, 13 l. S.-S.-E. de Falun; mines de cuivre, fonderies, usines, martinets, laminoirs, taillanderies et clouteries; forge pour le fer et scierie. 700 h.

AVEUX, vg. de Fr. dép. des H.-Pyrénées; arr., 14 l. E. de Bagnères-de-Bigorre, cant. de Mauléon-en-Barousse, poste de Montrejeau (Haute-Garonne). 120 h.

AVEYRON, riv. de Fr. Elle a sa source dans le dép. de même nom, à la fontaine de Veyron, traverse Rodez, Villefranche et Najac, passe entre le dép. du Tarn et celui de Tarn-et-Garonne, arrose St.-Antoine, Penne, Bruniquel, Montrioux, Bioutte, Nègrepelisse, Réalville, et se jette dans le Tarn. Sa direction E.-N.-E. — O.-S.-O.; son cours 51 l., dont 6 de navigation. Ses principaux affluents : la Serre, l'Alsou, la Caude, le Vialar, le Cérou et la Verre.

AVEYRON, dép. de Fr., qui tire son nom de l'une des riv. qui l'arrosent. Il est borné au N. par le dép. du Cantal; à l'E. par ceux de la Lozère et du Gard; au S. par ceux de l'Hérault et du Tarn; et à l'O. par ceux du Lot et de Tarn-et-Garonne. Sa superficie est de 474 l. c. La température excessivement variée, selon les diverses localités, est très-froide dans le N. et le S.-O., à cause des hautes montagnes, presque toujours couvertes de neige, qui s'y trouvent. Ces montagnes sont des prolongements de la chaîne du Cantal, presque toutes sont volcanisées; celles qui sont au S. dépendent des Cévennes. Des nombreuses riv. qui l'arrosent, les plus considérables sont : l'Aveyron, le Lot et le Tarn. Le sol composé de terrains calcaires, schisteux et volcaniques, et sillonné de tous côtés par de profonds ravins, est assez généralement stérile. Toutes les céréales y viennent, mais en quantité très-insuffisante; la partie septentr. surtout est la moins productive; on n'y récolte guère que de l'avoine et du seigle. Les arbres fruitiers sont peu nombreux; les pruniers et les châtaigniers sont seuls abondants : il y a plus de vingt sortes de châtaignes, dont on fait un commerce considérable. Les vignobles ne produisent que des vins médiocres, à l'exception de ceux des environs de Marcillac. Les forêts, peuplées de chênes, de hêtres et de sapins, fournissent au commerce une quantité considérable de bois. Les prairies et les pâturages nourrissent d'immenses troupeaux de bestiaux; les fromages y sont renommés, principalement ceux de la Guiole et de Roquefort. Parmi les animaux domestiques, les plus abondants et les plus beaux sont les bêtes à laine, les mulets et les chèvres. Beaucoup de renards et de chevreuils dans les forêts, et de poissons excellents dans les riv. Si ce dép. n'est pas un des plus favorisés, sous le rapport des productions végétales, en revanche, il est un des plus riches de Fr. en productions minérales. On y trouve des mines de fer, de houille, de cuivre, de plomb sulfuré et argentifère, d'alun, d'antimoine et de zinc, des tourbières, des sables vitrifiables, pierres à plâtre, pierres ponce, pierres meulières, etc. L'industrie y est fort étendue, et le dép. est riche en manufactures de toute espèce, surtout de chaudronnerie, de produits chimiques, et d'ouvrages nombreux en cuivre jaune; en fabriques de toiles communes, de toiles à linge de table, de bonneterie, de draps, de tricots; en chapellerie, filatures de laine, tanneries, papeteries, fonderies, verreries, et autres fabriques en tous genres. Le commerce d'exportation a pour objet principal les bestiaux, les produits des manufactures, les vins, les prunes sèches, le fromage et le merrain; celui d'importation, les grains, les étoffes, et tout ce qui est du ressort du luxe et de la mode.

Ce dép. est divisé en 5 arr.

Ste.-Afrique.	57,809 hab.
Espalion.	65,086
Milhan.	68,603
Rodez.	94,568
Villefranche.	77,990

Pop. totale. 359,056

Il contient 42 cant., 576 comm.